



Frais locatifs sur installation électrique, qui paie?

Par **chaetyann**, le **26/10/2011** à **12:55**

Bonjour, nous louons un logement depuis 2 ans, et une des prises de la cuisine a sauté lorsque nous avons branché un radiateur d'appoint (2000w) dessus. Notre propriétaire nous a tout de suite envoyé son électricien, et nous réclame aujourd'hui de régler la note. Apparemment la prise n'était pas faite pour supporter ce genre d'appareil, les fils sont du 1.5 mm² avec un fusible 16A, et il dit que nous sommes donc responsables! Mais notre question est de savoir : 1. si ce type d'installation est conforme, et comment pouvons-nous savoir qu'un petit chauffage ferait fondre les fils (c'est un appareil récent, je le précise)? et de plus, si c'était à nous de régler, ne pouvons nous pas choisir notre électricien? (nous avons un ami dont c'est le métier, et qui nous aurait facturé bien moins cher!) Je vous remercie pour vos conseils éclairés, Cordialement

Par **miac**, le **26/10/2011** à **13:09**

Bonjour, une prise en diamètre 1.5 n'est pas conforme, les prises doivent être en diamètre 2.5

Par **amajuris**, le **26/10/2011** à **13:24**

bjr, concernant la section des conducteurs des prises de courant de 16 A elle doit être au minimum de 2,5 mm² pour une protection de 20 A et de 1,5 mm² pour une protection de 16 A. donc à priori votre installation est conforme tout en sachant que les normes ne sont pas

rétroactives.rnconcernant le cout de la réparation dès l'instant ou vous avez informé votre propriétaire de votre problème, vous ne pouvez pas lui reprocher d'avoir fait le nécessaire, si vous connaissiez un électricien vous pouviez faire appel à lui. mais votre ami électricien n'avait pas le pouvoir de modifier les conducteurs alimentant cette prise de courant.rnune puissance de 2000 watt n'est pas un petit chauffage.rnune puissance de 2000 watt aurait du être supporté par un fusible de 16 A.rncdt

Par **chris_ldv**, le **26/10/2011** à **15:16**

Bonjour,rnrn[citation]une des prises de la cuisine a sauté lorsque nous avons branché un radiateur d'appoint (2000w) dessus.[/citation]rnrnLes prises électriques ne sont pas explosives, donc elles ne "sautent" pas:rnrno soit une prise électrique ne fonctionne plus en l'absence d'électricité mais redevient opérationnelle lorsque l'electricité est rétablie.rnrno soit la prise et/ou les cables sont détruits par un échauffement trop intense lorsque l'intensité électrique dépasse la valeur prévue par le fabricant de la dite prise et/ou des cables électriques.rnrnEn France une prise électrique classique (de moins de 20 ans) est prévue pour résister au minimum à une intensité de 16 ampères.rnrnConcernant les cables électriques la norme applicable aux logements (NFC 15-100) est explicite: un circuit électrique en cable de 1,5mm² doit être protégé par une sécurité d'une puissance de 16 ampères maximum, ce qui est le cas dans le logement que vous louez.rnrn[citation]comment pouvons-nous savoir qu'un petit chauffage ferait fondre les fils [/citation]rnrnComme vous indiquez que les cables électriques de 1,5mm² ont fondus cela signifie obligatoirement (c'est de la physique) que l'intensité électrique supportée pas ces cables protégés par un fusible de 16 ampères, a très largement dépassé cette valeur de 16 ampères.rnrnOr un radiateur électrique de 2000W utilise à pleine puissance une intensité électrique de : $2000/220 = 9,09$ ampères c'est à dire bien moins que le maximum supportable pour le fusible de sécurité de 16 ampères et pour des cables électriques de 1,5mm²[s]**A CONDITION QUE LE RADIATEUR AIT ETE LE SEUL APPAREIL ELECTRIQUE RELIE A CETTE PRISE ELECTRIQUE ET EN FONCTIONNEMENT AU MOMENT DE L'INCIDENT.**[/s]rnrnIl n'y a donc que 2 possibilités:rnrno soit votre chauffage de 2000W pourtant récent était défectueux et a déclenché un court-circuit >> c'est votre appareil donc vous êtes responsable en qualité de locataire.rnrno soit vous aviez relié au circuit électrique sur lequel était connecté la prise électrique d'autres appareil électriques qui fonctionnaient, ce qui a nécessité une intensité électrique très largement supérieure à celle que les cables étaient conçus pour accepter >> là encore s'agissant dans cette hypothèse d'appareils que vous avez vous même utilisé vous êtes responsable en qualité de locataire.rnrnDans les 2 cas lorsque vous avez branché votre radiateur électrique d'appoint le fusible de 16A (peut être défectueux mais il vous faut être en mesure de le prouver si vous voulez engager la responsabilité d'un tiers) ne s'est pas déclenché ce qui a conduit à un échauffement des cables électriques.rnrnCordialement,

Par **mimi493**, le **26/10/2011** à **22:57**

[citation]2000/220 = 9,09 ampère[/citation] même moins, EDF délivrant du 230V, 310 en crête.rnrn[citation]soit vous aviez relié au circuit électrique sur lequel était connecté la prise électrique d'autres appareil électriques qui fonctionnaient, ce qui a nécessité une intensité électrique très largement supérieure à celle que les cables étaient conçus pour

accepter[/citation] 1.5mm et 16A, ça permet d'avoir 5 prises
Quand on entre dans un appart, toujours voir quelles prises sont sur le même circuit (c'est simple, on fait sauter tout sauf un fusible/disjoncteur, on regarde les prises/interrupteur avec du jus et celles qui n'en ont pas, et on le fait pour tous)

Par **amajuris**, le **26/10/2011 à 23:56**

dans le cas du 220 volts, la tension peut varier réglementairement de 190 volts à 244 volts. rnce qui explique que les ampoules prévues pour 230 volts ne tiennent pas.

Par **chaetyann**, le **27/10/2011 à 09:25**

Merci à tous pour vos réponses très intéressantes, et qui me permettent d'y voir plus clair!
Je vais tenir compte de vos conseils pour la suite...
Merci à ce forum d'exister!

Par **chaetyann**, le **27/10/2011 à 09:29**

Juste pour terminer quand même :
C'est un chauffage soufflant de salle de bain courant, c'est ce qu'on appelle en langage courant de non spécialiste un petit chauffage :)
Nous nous en servons dans la salle de bains depuis le début sans aucun problème, le proprio nous a dit que c'était les mêmes prises que dans la cuisine, donc ... le problème reste entier!
Quand l'électricien est venu réparer, il n'a pas lui même compris pourquoi notre chauffage, que je lui ai montré, a fait cramer les fils.
Bref, merci en tout cas, je commence à comprendre comment fonctionne une installation électrique!
Cordialement

Par **mimi493**, le **27/10/2011 à 23:04**

Vous savez c'est quand même assez courant. Il suffit d'un dysfonctionnement dans le chauffage. C'est d'ailleurs pour ça qu'on dit que c'est un chauffage d'appoint et qu'on déconseille fortement de le laisser branché en permanence en votre absence ou si vous dormez.

Par **chaetyann**, le **28/10/2011 à 09:22**

Merci beaucoup pour vos conseils!
Cordialement